

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection : Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Numéro d		de permis		Date d'inspection		
Les Haltes Scolaires et Pré-Maternelles Arc-En-Ciel Inc.	2003865		Le 06 octobre 2020			
Nom de l'établissement	•			Numéro d	e téléphone	
Halte scolaire Saint-Joseph				(506) 263-5035		
Adresse						
562 chemin Toussaint Saint-Joseph-de-Madawaska NB	E7B 2T8					
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis			Titre du poste			
Annik Thériault		Inspecteur/Inspectrice				
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives				limite pour	Date d'attestation de la conformité	
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (i) les nom, adresse, date de naissance et numéro d'assurance-maladie de l'enfant,		24(1)(b)(i)	23 oct. 2020 06		06 oct. 2020	
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.						
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (ii) les nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.		24(1)(b)(ii)	23 00	et. 2020	06 oct. 2020	
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : b) les dossiers des enfants, lesquels renferment : (iv) les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins deux personnes autorisées par le parent ou le tuteur de l'enfant à venir le chercher et avec qui communiquer en cas d'urgence, s'il était impossible de joindre le parent ou le tuteur, Commentaires : La lacune est maintenant conforme.		24(1)(b)(iv)	23 00	et. 2020	06 oct. 2020	
Commentaires généraux						
Je recommande le renouvellement pour ce permis.						
original signé par Annik Thériault Signature de la personne responsable de la délivrance d permis	e Da	<u>Le</u> ate	06 octo	obre 2020		

original signé par				
Claudette Lebel	Le 06 octobre 2020			
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date			